



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
9 juin 2000
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2000

13-23 juin 2000, Genève

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

Rapport de la Directrice exécutive pour 1999

Rectificatif

Le paragraphe 26 *devrait se lire* comme suit :

26. L'assistance apportée par le FNUAP à la Chine vise à aider le Gouvernement à dispenser des services de santé en matière de reproduction qui soient axés sur les clients, conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. À cette fin, le Fonds appuie, dans 32 comtés, des activités qui tendent à faire mieux comprendre aux décideurs et aux prestataires de services l'intérêt que présentent des services de santé en matière de reproduction de qualité axés sur l'être humain, fondés sur le principe du choix libre et responsable. Des matériaux d'information, d'éducation et de communication (IEC) ont été distribués à chacun des ménages des comtés dans lesquels le FNUAP travaille afin de les informer des services mis à leur disposition et encourager les femmes, les hommes et les couples à y recourir.
